

## Informations municipales

### Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors d'un scrutin, vous devez au préalable être inscrit sur la liste électorale.

Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 31 décembre et prennent effet le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante.

*Vous devez vous munir des pièces suivantes :*

- une pièce d'identité attestant de votre nationalité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture électricité, eau, téléphone fixe...).

*Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune*

Signalez votre changement d'adresse au service Accueil de la mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de votre nouveau domicile.

### *Inscription automatique pour les jeunes de 18 ans*

Si vous venez d'avoir 18 ans, votre inscription sur la liste électorale se fera automatiquement, sans démarche particulière, si vous avez bien effectué votre recensement citoyen à 16 ans. Si vous n'avez pas effectué les démarches nécessaires au recensement dans les délais, votre inscription ne sera pas forcément automatique.

### Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Le recensement citoyen est obligatoire. Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile

Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

### Résultat du concours des maisons fleuries

Suite au passage du jury le 28 juillet 2017 nous vous communiquons le classement des trois premiers de la catégorie :

- Maison avec jardin visible de la rue, du domaine public
- 1<sup>ère</sup> : Antoine JOANNIC – 8 bis, rue des Templiers
- 2<sup>ème</sup> : Sonia MALRY – 2, Impasse Darwin
- 3<sup>ème</sup> : Anne-Marie LE BELZ – Le Cosquer

### Inscription restaurant scolaire et garderie

Vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire ou en garderie, il convient pour cela de s'adresser à la mairie pour effectuer ces démarches

### Horaire de l'agence postale de Treffléan

Lundi : fermé

Mardi au vendredi : 14h30-17h30

Samedi : 11h00-13h00

Levée courrier à 15h30, le samedi 11h30

**Prochaine réunion du conseil municipal : 7 septembre 20 h 30**

### **Inventaire des zones humides**

Par arrêté préfectoral du 29 juin 2017, les agents du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal (SMLS) et du bureau d'études DM EAU, ainsi que les membres du comité de pilotage, sont autorisés à pénétrer sur les propriétés privées situées sur le territoire de la commune de Treffléan, dans le cadre de l'inventaire des zones humides.

*Liste des membres du comité de pilotage représentants :*

Les élus : Mr Claude LE JALLÉ, Mr Patrick HOUTEKIER, Mr Gwénaél LE FLOCH,

Mr Didier LE DERFF, Mme Nadine MIGNOT

Les agriculteurs : Gaec de la Ferme du Trénéhué,

Mr Olivier LINO, Mr Didier LE GARNEC, Gaec de la Métairie, Mme Isabelle THOMAZO

Les Associations : Mr Jean-Luc DANIEL, représentant l'Association des chasseurs,

Mr Christophe RODRIGUEZ, représentant l'association des pêcheurs de la Gaule Vannetaise,  
Mr Henri GIRARD, représentant Eaux et Rivières, Fédération de pêche du Morbihan.

### **Sécurité routière, nous sommes tous concernés !**

De nouveaux panneaux de limitation de vitesse, notamment à 50 km/h, ont été mis en place sur certains secteurs de la commune. Ce qui signifie que l'utilisateur ne peut pas dépasser cette vitesse. Or, nous avons déjà constaté que certains automobilistes qui sollicitaient une limitation de vitesse sont les premiers à enfreindre cette règle. En effet, une règle encore plus fondamentale prévoit la nécessité d'adapter sa vitesse aux circonstances (visibilité, intempéries, présence d'autres usagers...). Soyons courtois et respectons cette règle, même et surtout sur les trajets habituels où le risque d'accident est le plus fréquent du fait de la routine.

### **ECOLE DES KORRIGANS**

"L'équipe pédagogique est ravie de pouvoir accueillir vos enfants pour cette nouvelle année. Mme Treguer Emilie nous rejoint en remplacement de M. Cruz. Elle s'occupera de la classe de CM1-CM2. Le reste de l'équipe est inchangé : Mme Gourlaouen Carine et Mme Glangetas Soizig (ATSEM) pour les PS-MS, Mme Gaulier Laurence et Mme Le Luherne Magalie (ATSEM) pour les GS-CP et M. Le Cunff Nicolas pour les CE1-CE2 et la Direction.

Une permanence sera tenue le mercredi 30 août et le jeudi 31 août de 14 h à 18 h pour les nouvelles inscriptions.

Nous travaillerons cette année sur le thème de la mer. Les élèves de CM1-CM2 iront ainsi au printemps en classe de mer. Plusieurs sorties scolaires sont ainsi prévues autour de cette thématique.

Les élèves de GS-CP et CE1-CE2 iront également à la piscine au mois de janvier.

Les élèves de CM1-CM2 participeront aux activités

voiles proposées par Vannes Agglo.

Tous les élèves de l'école se déplaceront à plusieurs reprises au cinéma de Questembert dans le cadre du programme cinécole.

Les élèves de CE1-CE2 sont inscrits au projet éducation artistique et culturel Déclic de Vannes Agglo. Ils rencontreront à cette occasion un auteur d'album jeunesse et travailleront autour des livres.

Le respect de l'environnement sera également une problématique étudiée comme chaque année afin de créer des automatismes chez les enfants. Nous souhaitons que l'école obtienne le label *éco-école*.

Une exposition sur la prévention des risques domestiques se tiendra dans l'école. Elle sera l'occasion pour les enfants de redécouvrir leur environnement proche et de prendre conscience des dangers qui y sont rattachés."

Cordialement

Nicolas Le Cunff, école les Korrigans Treffléan

### **Ecole St Joseph -**

En cette nouvelle rentrée, l'équipe pédagogique de l'école St Joseph souhaite la bienvenue à chaque famille.

L'équipe pédagogique reste inchangée pour cette nouvelle rentrée et les effectifs sont stables avec 100 enfants inscrits. Voici la répartition :

PS-MS : avec Katia LE RAY (directrice) et Stéphane GUILLERME (le mardi) aidés par Anne-Lise LE GUELLEC

GS-CP : avec Anne-Laure BERTHET aidée par Christine LERAY

CE1-CE2 : avec Anne PECH et Stéphane GUILLERME (le lundi)

CM1-CM2 : avec Véronique SICAUD et Stéphane GUILLERME (le vendredi)

Différents projets et activités se dérouleront au cours de l'année : spectacles, natation, voile, musique...

L'équipe enseignante, entourée des aides-maternelles et des associations de parents vous souhaitent une très bonne rentrée à tous !

Katia LE RAY

### Amicale laïque de l'école publique

L'année scolaire 2016-2017 a été une très bonne année pour l'amicale laïque de l'école. Les différentes manifestations mises en place ont accueilli beaucoup de visiteurs.

Les bénéfices rapportés par ces diverses actions ont été les suivants :

Rougail saucisse : 754 €

Vide grenier : 1 319 €

Kermesse : 891 €

Collecte de papiers : 983 €

Nous remercions tous les parents bénévoles qui ont su être là toute l'année sur les différents événements : vide grenier, goûter de Noël, photos, kermesse, collecte de papier, et ceux qui ont accepté d'accompagner nos enfants sur les différentes sorties.

Pour l'année scolaire qui commence, un nouveau bureau se met en place. Nous avons l'intention de mettre en place une « collégiale ».

Le mode "collégial" consiste à organiser une répartition des pouvoirs entre différentes personnes parmi les membres de l'association. Ces différentes personnes ont le droit de décision et ont le même statut. Cela permettrait à chacun de s'impliquer sur l'événement qu'il désire.

Début septembre nous organiserons l'assemblée générale de l'association. Nous fixerons la date à la rentrée des classes. Vous en serez informés très rapidement. Nous comptons sur votre présence pour renouveler les idées.

Bonne reprise à tout le monde !

### **A.P.E.L. Ecole Saint Joseph**

Le mois de septembre arrive, c'est donc l'occasion pour l'association de parents d'élèves de faire sa rentrée !

Nous commençons cette nouvelle année avec notre grand projet qui aura lieu ce 30 septembre. Le Trevlean Trail approche donc à grands pas. Les chemins sont en cours de nettoyage depuis cet été. Les inscriptions sont ouvertes :

- sur le site Internet Ikinoa
- et au magasin Go Sport de Vannes (le 16 et le 23 septembre)

2 courses adultes seront proposées : 7 km et 15 km pour les plus courageux, ainsi que 2 courses enfants.

Ce trail est organisé en partenariat avec l'association Mille et un sourires, basée à St Marcel et qui accompagne les enfants hospitalisés et leur famille. L'association viendra pour l'occasion présenter ses actions auprès des élèves de l'école St Joseph.

Pour plus d'informations :

- site internet : <http://trevleantrail.wixsite.com/trevlean-trail>
- page facebook : Trevlean Trail
- nous contacter : [trevlean.trail@gmail.com](mailto:trevlean.trail@gmail.com)

A très bientôt !

L'association de parents d'élèves de l'école St Joseph

Association ADMR

Sulniac Treffléan La Vraie-Croix

Siège social : Mairie 2 rue René Cassin  
56250 SULNIAC

L'ADMR recrute

des AIDES à DOMI-

CILE sur la commune de Treffléan

Pour tout renseignement prendre contact avec le Secrétariat au 02 97 53 26 45

## Planning des matinées RIPAM de septembre à décembre 2017 pour Treffléan

jeudi 14 septembre— jeudi 19 octobre— jeudi 02 novembre— jeudi 23 novembre

Pour connaître les dates des autres communes :

<http://www.mairie-elven.fr/module-Contenus-viewpub-tid-9-pid-78.html>

La section TENNIS des Ajoncs d'Or de Saint-Nolff/Treffléan vous invite à participer au Forum des Associations qui aura lieu :

à Treffléan : samedi 02 septembre 2017 - salle Belle Etoile - près de la mairie 9 h 30 / 12 h 30

à Saint-Nolff : le Samedi 09 Septembre 2017 salle Humberstot dans le bourg 10 h 00 / 18 h 00

La section vous propose tennis loisirs, compétitions (soit en équipe, soit en individuel).

Des cours adultes, jeunes dès 6 ans, sont dispensés par un Brevet d'État (B.E.) ainsi que par un Animateur Moniteur de Tennis (A.M.T.)

Les cours ont lieu le mardi, mercredi et samedi à Saint-Nolff et le jeudi à Treffléan.

Pour les amateurs de Tournoi, affichage dans les salles.

### Pour tout renseignement :

Lizano Jean-Bernard  
Tél : 0626789699  
Mail : jbl56@wanadoo.fr

Joffrédo Marie Thérèse  
Tél : 0787045415  
Mail : marie-the.joffredo@orange.fr

Solan Johnny  
Tél:0663970594  
Mail : scolandco@orange.fr

## CCAS de Treffléan : « Tous aidants »

Soirée Théâtre à Elven le vendredi 13 octobre à 20 h - Salle Carré d'Arts

Spectacle à destination des familles apportant une aide à un proche

Dans la continuité des actions organisées par les CCAS de Treffléan, Sulniac, St-Nolff, Monterblanc et Elven, (forum des aidants en 2015), un spectacle de la compagnie « Casus Délires » à destination des aidants aura lieu à Elven le vendredi 13 octobre au soir. Spectacle/conférence interactif et humoristique intitulé «Tous aidants » avec la participation de différents partenaires de notre secteur : espace autonomie seniors, Ampère, ADMR, la plateforme de répit de Beaupré Lalande, etc.

«S'occuper d'un proche malade, âgé, handicapé prend du temps, de l'énergie»...

Venez échanger avec nous ! »

## ARAC

Comme tous les ans, l'ARAC sera présente au forum des associations qui se déroulera à la Salle Belle Etoile le Samedi 2 septembre de 9 h 30 à 12 h 30.

Vous pourrez y découvrir nos divers ateliers et vous inscrire sur place.

Nous vous communiquons les diverses activités proposées avec les dates de reprises et les coordonnées des divers responsables, ainsi que notre site web : [arac56.free.fr](http://arac56.free.fr).

GYM TONIQUE ADULTE & ADO dès 13 ans, avec un professeur diplômé, le mardi de 19h00 à 20h00 (reprise le 5 septembre) Contact : Mme JOFFREDO au 02 97 53 20 78

GYM DOUCE ADULTE & ADO, avec un professeur diplômé, le jeudi de 10h00 à 11h00 (reprise le 7 septembre) Contact : Mme LINO au 02 97 53 24 4

YOGA, avec un professeur diplômé, le lundi de 18h30 à 19h45 (reprise le 11/09) ou le mercredi de 10h30 à 11h45 (reprise le 13/09) Contact : Mr. MAILLARD au 02 97 53 24 01

ZUMBA KIDS (enfants de 6 à 13 ans), avec un professeur diplômé, le mardi de 18h00 à 18h45 (reprise le 5 septembre) Contact : Mme JOFFREDO au 02 97 53 20 78

PATCHWORK, les Dames du Treffl'I, tous niveaux, le lundi de 14h00 à 17h30 (reprise le 18 septembre) Contact : Mme ABADIE au 02 97 53 29 28

TRICOT ET CROCHET, tous niveaux, le lundi de 14h00 à 17h00 (reprise le 18 septembre) Contact m Mme LE BELZ au 02 97 53 26 22

SCRAPBOOKING, tous niveaux, un mardi par mois de 14h15 à 16h30 et un jeudi par mois de 9h45 à 16h30 (reprise à partir du 12 septembre) Contact : Mme PETIT AU 02 97 53 12 75

MODELISME Auto tous terrains échelle 1/10 ème, dès 12 ans, le vendredi à partir de 20h30, salle des sports (reprise le 8 septembre) Contact : Mr. SOUCHET au 06 85 91 52 99

COURS DE GUITARE pour débutants et confirmés (reprise le 18 septembre) Contact : Mr. LANNURIEN au 07 80 02 82 82

CHANTS DE MARIN, le dernier jeudi du mois de 20h00 à 21h30 (à la recherche d'un chef de chorale)

BADMINTON, le mardi de 19h00 à 22h00 et le mercredi de 16h00 à 19h00, à partir du 26 septembre Contact : [abctrefflean@gmail.com](mailto:abctrefflean@gmail.com)

Inscriptions auprès de Mr. DESILLES Stéphane au : 06 20 64 35 16

Deux sorties sont prévues :

1° un week-end féerie « Mystère de Noël » au Puy du Fou, les 9 et 10 décembre : Complet

2° Circuit l'EST AMERICAIN, de Washington à Boston, Pays Amish, Philadelphie, New-York, Newport, et Cap Cod, du 5 au 14 juin 2018 (reste peu de places)

Contact : Mr. AUBRY au 06 66 45 00 53

Nous vous rappelons enfin que l'Assemblée Générale de l'ARAC aura lieu le samedi 07 octobre 2017 à 18h30 salle Belle Etoile.

## CLUB DES BRUYERES

Voilà les vacances sont terminées et j'espère que vous en avez profité au maximum... aussi il est temps de retenir quelques dates importantes.

En effet, en plus des réunions mensuelles, le deuxième jeudi de chaque mois et des séances de cinéma toutes les fins de mois, nous allons fin septembre commencer la confection des décorations de Noël... venez nous voir faire, même si vous ne pouvez nous aider, cela vous donnera un aperçu du savoir faire.

**Le dimanche 10 septembre** : repas du club des Aînés de SULNIAC à 12 h 30, prix du repas 17 €. N'oubliez pas de vous inscrire auprès de Agnès Kerhervé.

**Le Jeudi 28 septembre** : sortie avec Bohalgo sur la Vilaine avec repas croisière pour la modique somme de 73,70 €. ... Inscription également auprès d'Agnès.

**Le Jeudi 19 octobre** : notre deuxième concours de belote de l'année 2017... venez nombreux... faites votre équipe et 5 € par personne... cela permet de passer un agréable moment.

**Le Jeudi 16 novembre** : LOTO pour les retraités de TREFFLEAN inscrits ou non inscrits... pour la modique somme de 2 € la carte.

**Le Samedi 25 novembre et le dimanche 26 novembre** : le club participe au marché de Noël de THEIX... Nous comptons sur vous pour nous soutenir et nous encourager.

**Le Dimanche 16 décembre** et pour clore cette année : un repas est en prévision mais les renseignements vous seront communiqués dans les mois qui vont suivre.

Nous comptons sur vous

Le président Jules MAILLARD

## TREFLETHON

ATTENTION ! les **8 et 9 décembre 2017**, nous organisons notre **20ème Téléthon**.

Nous comptons sur vous tous pour vos différentes participations.

Nous nous réunirons le 29 septembre salle belle étoile à 20 h 30 pour préparer cette nouvelle fête.

Venez nombreux pour apporter vos idées.

On compte sur vous !

Merci à tous. Contact F. Colinet : 02 97 53 21 48.

**Le bureau des associations** organise le 2 septembre 2017 de 9 h 30 à 12 h 30 le forum des associations de Treffléan.

Cette manifestation se tiendra dans la Salle Belle Etoile. Toutes les associations treffléanaises seront représentées.

Fin septembre se tiendra la première réunion du nouveau bureau de notre association et nous en connaissons la nouvelle composition.

Fin novembre la réunion de calendrier définira les dates des festivités sur la commune pour la saison 2018. En attendant, l'association reste à votre disposition pour les locations de matériels, de tables, de barnums, de vaisselles, etc., avec comme nouveauté cette année, un congélateur de type glacier sur roulette et la poêle à paëlla pour 60 convives.

Vous souhaitant une bonne fin d'été et une bonne rentrée.

Bien cordialement Le Président Lionel SOUCHET